

GÉNÉRAL

JuraDéfi est une course-relais par équipe de 4 à 6 concurrents. L'ordre des disciplines est le suivant: roller, course à pied, natation, VTT, course à pied de montagne, cyclisme sur route. Un même participant peut participer à deux disciplines au maximum. Pour des raisons de sécurité et pour assurer un meilleur spectacle, une neutralisation est prévue après la troisième épreuve (natation). Un deuxième départ en masse est ensuite donné pour le VTT. Le classement final sera le cumul des deux «manches».

CATÉGORIES

Dames

La catégorie Dames impose une composition exclusive de dames.

Hommes

La catégorie Hommes permet d'inclure des dames dans l'équipe.

Remarque: toutes les équipes mixtes seront classées dans la catégorie Hommes

Entreprises

Voir article ci-dessous

CATÉGORIE ENTREPRISES

La catégorie entreprises est ouverte à toute entreprise souhaitant participer à JuraDéfi. Les équipes seront classées dans une catégorie indépendante. Exigences dans la composition d'une équipe:

- l'équipe doit contenir au minimum quatre personnes travaillant dans l'entreprise qu'ils représentent

INSCRIPTION

- L'inscription est prise en considération dès réception du bulletin d'inscription (courrier ou e-mail) et de la finance d'inscription. Paiement par bulletin de versement ou virement bancaire.
- Inscription hors délai (07.08.2010): suppl. de CHF 50.– par équipe.
- La non utilisation d'une voire plusieurs prestations comprises dans la finance d'inscription ne donne droit à aucun remboursement.

ROLLER

- **Le port du casque est obligatoire!**
- Le dossard doit être porté devant et bien visible.
- Les protections sont recommandées.

COURSE À PIED

- Passage dans la réserve naturelle de la Gruère (dernier kilomètre). Obligation de rester sur les sentiers, sous peine de disqualification.
- Le dossard doit être porté devant et bien visible.

NATATION

- L'étang de la Gruère se trouve dans une réserve naturelle. Un grand respect est donc demandé: ne pas entrer et sortir de l'eau depuis les rives, utiliser uniquement les échelles prévues à cet effet. En dehors de l'eau, rester sur les sentiers et les zones autorisées.
- Combinaisons thermiques autorisées.
- Température de l'eau: entre 15 - 25°C selon la météo (infos sur le site Web).
- A la sortie de l'eau, le témoin est à remettre aux contrôleurs du chronométrage.

VTT

- **Le port du casque est obligatoire!**
- Le dossard (porté derrière) et la plaque d'identification doivent être bien visibles.
- Attention, croisements avec des chemins de promenade et des pistes de cavaliers sur le parcours.
- Respectez la nature: ne jetez aucun déchet le long du parcours.

VÉLO DE ROUTE

- La plus grande PRUDENCE est de rigueur (route ouverte au trafic).
- **Le port du casque est obligatoire.**
- ATTENTION: 1 passage à niveau au km 6,1 (au centre des Breuleux). En cas d'arrêt à cause du train, le temps sera chronométré par le commissaire présent et sera décompté du temps final.
- Le dossard (porté derrière) doit être bien visible.
- Respectez la nature: ne jetez aucun déchet le long du parcours.
- Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées, sous peine de disqualification.

COURSE EN MONTAGNE

- Le dossard doit être porté devant et bien visible.

ANNULATION DE DISCIPLINES

- En cas d'annulation d'une, voire plusieurs épreuves ou de changement de programme aucun remboursement ne sera effectué.

ABANDON D'UN CONCURRENT

- En cas d'abandon d'un des concurrents, l'équipe ne sera pas disqualifiée. Un temps forfaitaire sera attribué à l'équipe pour la discipline concernée.

DOSSARDS

- Si les dossards ne sont pas portés de manière visible, le résultat final de l'équipe n'est pas garanti.

ASSISTANCE COURSE

L'assistance est interdite en dehors des zones de relais. En cas de non-respect, la disqualification de l'équipe s'en suit. Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées.

VESTIAIRES / DOUCHES

Les vestiaires et les douches se trouvent à la patinoire du Centre de Loisirs.

ASSURANCES

Chaque participant déclare être assuré en RC et en accident résultant de sa participation à l'épreuve et renonce à toute action juridique contre l'organisateur. L'organisateur décline toute responsabilité.

RÉSULTATS

- JuraDéfi est une course relais par équipe. Pour des raisons techniques, les temps individuels par discipline ne sont donnés qu'à titre indicatif.
- Les résultats de JuraDéfi seront disponibles sur Internet dès le lundi suivant la course.
- Une liste complète des résultats sera affichée à la Halle cantine.
- Une liste complète des résultats sera envoyée dans les plus brefs délais à chaque chef d'équipe.
- Aucune liste de résultats ne sera distribuée sur place le jour de la course.

PROTÊT

Les protêts sont à déposer par écrit une demi-heure après le fin de la course avec un dépôt de CHF 100.– au bureau des courses, au Centre de Loisirs. Le protêt sera traité et jugé par le Comité de course de l'organisation. Si le protêt est accepté le dépôt sera remboursé.

NON RESPECT DU RÈGLEMENT

Le non respect d'un point du règlement de course entraîne la disqualification de l'équipe.